Autriche

Élections après élections : la résistible ascension de l'extrême droite dans le mouvement syndical

Kevin GUILLAS-CAVAN

En septembre, le parti d'extrême droite Freiheitliche Partei Österreichs (FPÖ) pourrait accéder à la chancellerie. Les récentes élections des chambres des travailleurs sont alors vues comme des tests. L'extrême droite y fait désormais jeu égal avec la démocratie chrétienne. Si elle peine à s'implanter dans le syndicat, l'adhésion syndicale ne protège cependant plus du vote à l'extrême droite. Son retour au pouvoir pourrait alors menacer l'existence même des chambres des travailleurs, qui constituent le cœur du pouvoir syndical.

In September, the extreme right-wing party Freiheitliche Partei Österreichs (FPÖ) could get into the Chancellery. The recent Chambers of Labour elections have therefore been regarded as a test. The far right is now on an equal footing with the Christian democrats in the Chambers. While it is struggling to gain traction within the unions, union membership is no longer any guarantee against voting for the far right. Its return to power may threaten the very existence of the Chambers of Labour, the epicentre of union influence.

Kevin Guillas-Cavan est chercheur à l'Ires.

L'année 2024 est qualifiée de « super-année électorale » avec sept scrutins[1]. Le premier d'entre eux, l'élection des Arbeiterkammer (AK, chambres des travailleurs), est l'occasion de revenir sur le rôle de cette institution unique au monde aux prérogatives étendues, qui joue un rôle important à la fois dans le syndicalisme autrichien et dans la démocratie sociale.

L'année est cruciale puisque le parti d'extrême droite Freiheitliche Partei Österreichs (FPÖ, Parti de la liberté d'Autriche) pourrait prendre la chancellerie lors des élections nationales du 29 septembre 2024. Son rival le plus sérieux, le Sozialdemokratische Partei Österreichs (Parti social-démocrate d'Autriche, SPÖ), a réorienté son discours très nettement à gauche avec à sa tête Andreas Babler, élu à l'issue d'un congrès extraordinaire en juin 2023 et confirmé par le congrès de novembre 2023. Babler se définit lui-même comme « marxiste » et s'est fait connaître comme maire de la petite ville de Traiskirchen en Basse-Autriche pour sa politique d'accueil des migrant·es[2]. L'élection des Arbeiterkammer constitue donc un test pour ces deux partis qui s'affrontent sur la question sociale.

Le dernier congrès de la Confédération autrichienne des syndicats, l'Österreichischer Gewerkschaftsbund (ÖGB), qui s'est tenu en juin 2023, donne à voir l'implantation des différents partis parmi les 1,2 million de syndiqué·es du pays (27 % de la population active, 19 % de l'électorat). Tant bien que mal, le SPÖ maintient sa domination sur le syndicat, mais peine à la transformer en voix lors des élections politiques, ce qui illustre l'effritement de son hégémonie. Le FPÖ est quant à lui dans la situation inverse : l'adhésion syndicale n'empêche plus un vote massif pour le parti d'extrême droite, qui peine pourtant à s'implanter dans le syndicat. Quant à la démocratie chrétienne de l'Österreichische Volkspartei (ÖVP, Parti populaire autrichien), elle a certes toujours été minoritaire mais pouvait compter sur une assise solide dans le mouvement syndical ; elle est désormais en voie de décomposition. Les autres fractions partisanes demeurent insignifiantes.

Dans une première partie, nous revenons sur le fonctionnement du mouvement syndical autrichien, très spécifique par rapport au système français avec, d'un côté, sa confédération unique mais structurée autour de fractions partisanes reconnues et, de l'autre, ses Arbeiterkammer. Cela permettra de comprendre les enjeux des récentes élections des AK mais aussi les nouveaux équilibres au sein de l'ÖGB depuis son dernier congrès du fait des évolutions des majorités dans les différentes fédérations entre 2020 et 2023. Dans une deuxième et une troisième partie, nous revenons successivement sur la composition partisane issue du congrès de l'ÖGB et des élections des AK qui se sont déroulées entre le 26 janvier et le 29 avril 2024 dans des différents *Länder*. Dans les deux cas, la montée de l'extrême droite apparaît limitée et loin de refléter son poids dans la population et parmi les syndiqué·es. La pression qu'elle exerce sur les syndicats et les

1. Élections des Arbeiterkammer, élections municipales dans le *Land* de Salzbourg, élection municipale d'Innsbruck, élections européennes, élections nationales, élections des parlements régionaux du Vorarlberg puis de Styrie.

2. N. Cosburn, « An open marxist just became the head of Austria's Social Democratic Party », *Jacobin*, June 13, 2023, https://bit.ly/3SqMsid.

institutions corporatistes amène l'ÖGB à osciller entre la combattre et tenter de l'intégrer.

Le syndicalisme et le système de relations professionnelles en Autriche : un modèle exotique inscrit dans « l'État des partis »

Le système autrichien repose sur deux canaux formellement indépendants, mais en fait très imbriqués, avec d'un côté les organisations syndicales et de l'autre, les structures élues. Les organisations syndicales ont le monopole de la grève et de la négociation collective, à l'exception de quelques thèmes où le conseil d'entreprise peut négocier.

Contrairement à la France, les organisations syndicales n'ont aucun monopole sur la présentation des listes aux élections professionnelles. Les « non-encarté·es » peuvent se présenter en concurrence des listes syndicales. Cependant, leur présence est marginale, représentant entre 1 et 10 % des conseillères et conseillers d'entreprise selon les secteurs (Adam *et al.*, 2020). Ce taux s'explique d'un côté par un taux de syndicalisation élevé et, de l'autre, par le fait que, contrairement à la France, l'employeur n'a pas l'obligation d'organiser d'élections pour un conseil d'entreprise. Celui-ci n'existe que si les salarié·es en font la demande. Sans présence syndicale dans l'entreprise, c'est un fait assez rare.

Le rôle des Arbeiterkammer dans le corporatisme autrichien

L'Autriche, contrairement à la France, peut être dépeinte comme un système dualiste complet puisque le canal élu ne se limite pas à l'entreprise mais concerne aussi le niveau régional et national. Au niveau régional, les salarié·es élisent leur Arbeiterkammer aux prérogatives étendues. Celles-ci élisent à leur tour l'Arbeiterkammer Österreichs (AKÖ, Chambre des travailleurs d'Autriche). Ces élections s'effectuent sur la base de listes généralement liées aux partis politiques établis (Pelinka, 1980 ; Glassner, Hofmann, 2023). Ces fractions partisanes recoupent largement celles qui constituent l'ÖGB (voir *infra*).

Les Arbeiterkammer régionales sont élues tous les 5 ans par l'ensemble des salarié·es quelle que soit leur nationalité. Elles constituent avec leur pendant patronal, les Wirtschaftskammer (chambres de l'économie), le cœur du corporatisme autrichien. Ces deux institutions sont dotées de prérogatives importantes et constitutionnelles. Du côté patronal, c'est ainsi la Wirtschaftskammer Österreichs (WKÖ) qui signe l'ensemble des accords collectifs de branche ou interprofessionnels, ce qui assure un taux de couverture par les accords de branche proche de 100 % (Glassner, Hofmann, 2023). Du côté salarié, les accords sont signés par la confédération car l'ÖGB est jugée représentative, contrairement aux organisations patronales du fait de leur faible nombre d'entreprises adhérentes (Hornung-Draus, 2020).

Les AK fournissent essentiellement des services aux syndicats et aux salarié·es. Elles s'occupent aussi de la protection des consommateurs et du contrôle des loyers sur le segment réglementé (Guillas-Cavan, 2022). En 2023, elles ont ainsi conseillé les salarié·es dans 2,3 millions d'affaires, dont 1,5 million en droit social, 450 000 au titre de la protection des consommateurs et des locataires et 270 000 en droit fiscal. L'immense majorité de ces affaires

sont de simples questions qui se résolvent en un rendez-vous quand d'autres nécessitent un accompagnement récurrent. Dans 171 000 cas, les Arbeiterkammer ont ainsi assuré l'accompagnement juridique des salarié·es au tribunal[3]. Elles accompagnent enfin la création des conseils d'entreprise et les aident lors des négociations.

Les AK offrent notamment leur expertise aux syndicats dans les domaines où ceux-ci négocient. Elles produisent leurs propres données statistiques, par exemple sur les retraites. Ces données ont récemment permis à l'ÖGB de critiquer celles utilisées par le gouvernement. Finalement, le gouvernement a été contraint de reconnaître la justesse des données de l'AKÖ et de mettre en place une « clause de protection » pour les nouveaux et nouvelles retraité·es de 2024, les protégeant des pertes de revenu liées à l'inflation[4].

Les AK doivent être consultées pour l'ensemble des lois économiques et sociales. En 2023, elles ont ainsi rendu des avis sur 1 100 projets de loi et de décret[5]. Elles peuvent proposer d'elles-mêmes des lois que les Parlements régionaux ou national ont l'obligation d'examiner (Dufour, 2009). Jusqu'aux années 1990, les Arbeiterkammer apparaissaient comme un « gouvernement à côté du gouvernement » (« Nebenregierung ») (Obinger, 2001 ; Tichy, 2018), notamment sous les gouvernements sociaux-démocrates ou de grande coalition, mais pas uniquement.

Elles nomment aussi des administrateurs et administratrices dans tout un ensemble d'institutions, de la Sécurité sociale à la Banque centrale en passant par l'Arbeitsmarktservice (Service du marché du travail, l'équivalent autrichien de France Travail), l'Autorité de la concurrence ou la Commission des prix. Cette dernière peut se voir confier, dans certaines circonstances, un pouvoir de sanction contre les entreprises qui fixent des prix anormalement élevés par rapport au secteur ou au taux de profit (Guillas-Cavan, 2023). Elles désignent des juges dans les cours sociales et du travail mais aussi dans les cours suprêmes des *Länder* et à la Cour suprême fédérale. Elles nomment enfin des représentant·es dans les instances qui conseillent le gouvernement comme le Conseil des retraites, le Conseil fiscal ou la Commission du sang pour le conseil dans les affaires de produits sanguins[6].

Pour réaliser ces tâches, les Arbeiterkammer peuvent compter sur 3 123 salarié·es. Elles financent leurs activités grâce à une cotisation salariale obligatoire de 0,5 %[7], ce qui leur assure un budget de 572 millions d'euros par an.

3. C. Domke Seidel, « AK: Jeden Tag gab es 2,6 Millionen Euro für die Mitglieder », *Arbeit & Wirtschaft*, 28. März 2024, https://bit.ly/3Yhgatx.

4. G. John, « Rote Bastion, für die alle zahlen – wie mächtig ist die Arbeiterkammer? », *Der Standard*, 10. April 2024, https://bit.ly/4bUQExu.

5. C. Domke Seidel, *op. cit*.

6. G. John, *op. cit*.

7. Pour être précis : 0,5 % jusqu'au montant maximal de l'assiette de la Sécurité sociale et à l'exception des chômeurs et des chômeuses indemnisé·es, des étudiant·es salarié·es, des apprenti·es, des parents en congé parental indemnisé et des salarié·es à très bas salaire (moins de 518,44 euros par mois). Cela concerne 803 000 des 3 991 000 adhérent·es de l'AK (44 % de la population totale).

Derrière le syndicalisme unitaire, la concurrence partisane avec le système des fractions

Ce système d'Arbeiterkammer est au service du mouvement syndical, même s'il en est autonome. La couleur politique des AK influence les capacités d'action des syndicats, qui sont quant à eux unis dans une seule et même confédération. Si le système autrichien est un dualisme intégral, le canal syndical est moniste : une seule confédération est reconnue.

Le système syndical est moniste mais pas homogène. Il est fondé sur la double appartenance des salarié·es. À côté des fédérations professionnelles (voir *infra*), ce sont les fractions partisanes qui regroupent les syndiqué·es de manière interprofessionnelle. Si l'appartenance à une fraction partisane n'est pas une obligation, la plupart des syndiqué·es y adhère. Presque toutes et tous les élu·es dans les conseils d'entreprise sont membres d'une fraction partisane (91,32 %, voir tableau 1). La seule exception se trouve dans les conseils d'entreprise des services où la majorité d'entre elles et eux (53,88 %) n'appartient à aucune des fractions partisanes. Si l'on excepte ce secteur, la part des non-affilié·es chute à moins de 3 %.

Officiellement, les fractions sont une des structures représentées au sein des instances syndicales, à côté des fédérations professionnelles. Ainsi, au congrès de l'ÖGB, les six fractions représentent le deuxième groupe le plus important numériquement avec 180 délégué·es sur 500. Elles sont la véritable clé de voûte du système. Les délégué·es des différentes fédérations sont en effet désigné·es « en tenant compte du poids de l'ensemble des fractions reconnues au sein de l'ÖGB », selon la formulation de l'article 32a des statuts de l'ÖGB qui concerne les congrès régionaux, mais que l'on retrouve, avec quelques variations de style pour l'ensemble des organes de l'ÖGB[8].

Les modalités de calcul de la représentativité des différentes fractions varient d'une fédération à l'autre. Dans le secteur public, des élections entre les fractions sont tenues périodiquement, ce qui permet d'en connaître le poids, qui détermine leurs positions dans le GÖD (la fédération des services publics) et Younion (la fédération des employé·es municipaux). Dans le secteur privé, le calcul se fonde usuellement sur les résultats aux élections des conseils d'entreprise ou d'une sélection de grandes entreprises (non communiquée publiquement) dans le cas du PRO-GE (syndicat des ouvriers et des ouvrières). Au cours de ces élections, les différentes fractions présentent des listes, sans disposer pour autant d'un monopole en ce domaine. Des syndicalistes non-affilié·es à une fraction ou des salarié·es non membres de l'ÖGB peuvent constituer des listes. Le cas est relativement peu fréquent dans les grandes entreprises car il faut être en mesure de rassembler un grand nombre de noms pour constituer une liste. Dans les petites entreprises, les listes fractionnelles sont relativement rares. Même quand les syndiqué·es de ces entreprises appartiennent à des fractions, celles-ci n'ont souvent pas assez de membres. Les listes sont donc apartisanes ou transpartisanes et comptées comme « non-affilié·es ». Ces non-affilié·es sont systématiquement omis·es du calcul lors de la répartition des fonctions syndicales entre les fractions.

8. Par exemple, pour les comités exécutifs au niveau des *Länder* (*Landesvorstand*), l'article 25a prévoit que « dans la désignation des représentant·es des fédérations syndicales, le rapport de force fractionnel à l'intérieur de chaque fédération est à prendre en compte ».

L'intégration de l'extrême droite dans le syndicat : espoir de normalisation ou pacte avec le diable ?

Les fractions regroupent et coordonnent, sur une base volontaire, les syndicalistes qui se reconnaissent dans une « vision du monde » (*Weltanschauung*) ou, plus prosaïquement, dans un parti politique pour quatre d'entre elles. Si les fractions sont officiellement indépendantes des partis politiques, les liens sont cependant étroits et les syndicalistes qui se reconnaissent comme membres d'une fraction sont en général membres du parti auquel la fraction est liée (Glassner, Hofmann, 2023). Comme nous l'avons vu, les fractions constituent de fait la clé de voûte de l'ensemble des directions des organisations syndicales. Ainsi, la pénétration d'un parti dans le salariat qui se manifeste lors des élections des conseils d'entreprise lui permet d'influencer la direction syndicale. Ce système particulier avait amené Anton Pelinka à qualifier l'Autriche « d'État-partis » (au pluriel) dans lequel les syndicats sont inclus (Pelinka, 1980).

Les fractions partisanes, creuset historique de la dialectique syndicat-partis

Ce système des fractions est né dans l'immédiat après-guerre, dans le cadre de ce que l'histoire autrichienne a retenu sous le nom « d'esprit de la route des camps » (Wall-Strasser, Gotthartsleitner, 2009 ; Rathkolb, 2017), pour décrire le compromis de fait entre les partis antifascistes (sociaux-démocrates, chrétiens-démocrates et communistes) gouvernant ensemble dans l'immédiat après-guerre (1945-1947). Parmi les différents points du compromis qui visait avant tout à obtenir le départ le plus rapide des occupants alliés et à éviter que la République ne succombe une nouvelle fois à ses divergences, les trois partis s'entendent alors pour éviter les facteurs de division.

Dans ce cadre, le mouvement syndical devient l'un des creusets dans lesquels se fondent les différences idéologiques traversant la population. Les différents partis sont à la fois en concurrence au sein des syndicats et, en même temps, amenés à collaborer. Les positions communes qui ressortent de cette concurrence/collaboration doivent ensuite être portées par l'ensemble des fractions au sein de leur parti. Ainsi, le SPÖ, comme le parti chrétien-démocrate, l'Österreichische Volkspartei (ÖVP, Parti populaire autrichien) concourent au sein du mouvement syndical pour y développer leurs idées mais, une fois une position adoptée, les fractions sociale-démocrate et chrétienne-démocrate sont censées la porter au sein du SPÖ et de l'ÖVP.

On compte aujourd'hui six fractions reconnues au sein de l'ÖGB. Jusqu'en 1997, seules trois fractions correspondant aux trois partis fondateurs de la Seconde République après la guerre étaient reconnues :

- la Fraktion Sozialistischer Gewerkschaftler (FSG, Fraction des syndicalistes socialistes), proche du SPÖ, qui domine dans sept des huit fédérations ;
- la Fraktion Christlicher Gewerkschaftler (FCG, Fraction des syndicalistes chrétiens), proche de l'ÖVP, qui domine au sein du GÖD (la fédération du service public) ;
- le Gewerkschaftlicher Linksblock (GLB, Bloc syndical de gauche), proche du Kommunistiche Partei Österreichs (KPÖ, Parti communiste d'Autriche) dont il avait pris ses distances en 1974, se déclarant alors « au-dessus des partis » (*überparteilich*)

(Streiter, 1989). Il tend désormais à se présenter sous le nom de GLB-KPÖ, actant *de facto* son retour dans le giron du KPÖ.

La fraction du Parti communiste a cependant vite été reléguée à la marginalité après la tentative ratée de grève générale lancée par le parti en 1950 avec la majorité des conseils d'entreprise mais contre l'avis de la confédération (Guillas-Cavan, Graber, 2023). Après cette date et l'exclusion de la plupart des dirigeants communistes, seules deux fractions restent importantes avec une domination écrasante des sociaux-démocrates.

Malgré cette domination, la dialectique entre la fraction et le parti chrétien-démocrate assurait un certain consensus entre les sociaux-démocrates et les chrétiens-démocrates sur les grandes options économiques et sociales. Les idées sociales-démocrates infusaient la démocratie chrétienne à travers la fraction chrétienne-démocrate dans l'ÖGB et, inversement, la fraction chrétienne-démocrate jouissait d'une influence dans le syndicat beaucoup plus grande que son poids du fait de ses liens avec le parti chrétien-démocrate, dominant tout au long de la Seconde République (Pelinka, 1983).

Pactiser avec le diable : l'ouverture au FPÖ des fractions partisanes dans le syndicat

Cette dialectique s'est cependant fortement enrayée au cours des dernières décennies, avec une accélération ces dernières années. La transformation du FPÖ en un parti de gouvernement au tournant du nouveau millénaire a fait entrer dans le jeu politique institutionnel un parti qui n'était pas membre du compromis originel (et pour cause : nombre de ses fondateurs étaient membres du parti nazi (Pelinka, 2002)). Celui-ci, partisan d'une politique (néo-)libérale sur le plan économique n'a aucune volonté de s'inscrire dans le fonctionnement du syndicat et notamment d'avoir des militant·es portant, au sein du parti, les positions du mouvement syndical quand celles-ci divergent de celles du parti (Rathkolb, 2017).

Le poids croissant du FPÖ conduit l'ÖGB à revoir ses statuts en 1997 et à doter le parti d'extrême droite d'une fraction dans le but avoué de le domestiquer et de l'intégrer dans le consensus (Bastecky, 2009). Sous la houlette de Jörg Haider, le FPÖ se saisit de l'opportunité et crée la fraction syndicale des Freiheitliche Arbeitnehmer (Les Salariés libres, FA) (Pelinka, 2005). Il ne s'agit cependant pas de s'intégrer au syndicat mais d'utiliser l'implantation syndicale afin d'élargir l'ancrage du parti dans la population, au-delà des chefs d'entreprise et des agriculteurs (Stöss, 2017). Ce mouvement s'intègre dans la mue d'un parti néo-libéral aux racines nazies plus ou moins cachées en un parti populiste de masse ouvertement raciste et xénophobe, prônant un programme social-chauvin de préférence nationale et ethnique (sous le mot d'ordre de « Sozial für die Heimat », « Social pour la Patrie ») (Flecker *et al.*, 2018). Les FA sont toutefois toujours très loin d'avoir le poids dans le syndicat qu'a le FPÖ dans la société ; ils ne sont représentés que dans une poignée de conseils d'entreprise, bien trop peu pour être considérés comme représentatifs dans quelle que fédération que ce soit, à l'exception des services publics (Pelinka, 2019).

La montée parallèle des Verts a fait émerger un second acteur politique éloigné du mouvement syndical. C'est aussi

pour les intégrer que la révision de 1997 autorise la création d'une fraction verte. Ils refusent toutefois de créer une fraction au sein de l'ÖGB (Oberhuber *et al.*, 2014). Des militant·es proches du parti jusque-là organisé·es au sein du GLB décident de créer une des nouvelles fractions indépendantes, les Unabhängige GewerkschaftlerInnen (UG, Les Syndicalistes indépendant·es). Celle-ci est néanmoins proche des Verts et ses membres élus dans les Arbeiterkammer siègent avec les Verts qui, dans cette institution, ont accepté de créer une fraction liée au parti. Quoiqu'issu·es d'une fraction communiste très affaiblie, les militant·es qui fondent l'UG sont bien implanté·es dans quelques grandes entreprises réparties sur tout le territoire. Cela fournit une base à partir de laquelle l'UG va se déployer, portée par la dynamique nationale des Verts. Même informel, ce lien va permettre à l'UG de connaître un essor certain et de s'établir à la troisième place dans la confédération.

À côté de ces deux fractions liées aux deux partis qui deviennent incontournables au cours des années 1990, la révision des statuts permet aux syndicalistes non affilié·es à un parti de fonder leur propre fraction, et d'être doté·es de moyens. Face à la montée des élu·es dans les conseils d'entreprise qui ne se reconnaissent pas dans les fractions partisanes, il s'agit de les intégrer au jeu des fractions pour sauver leur centralité. La majorité des élu·es non membres d'un parti refuse toutefois de rejoindre les Parteifreie Gewerkschafter_Innen (PFG, Syndicalistes non-encarté·es). Ce regroupement très lâche de syndicalistes non encarté·es que rien n'unit, sinon de ne pas se revendiquer d'un parti, demeure de fait marginal.

Une machine syndicale qui continue d'écarter l'extrême droite

La position de l'ÖGB vis-à-vis du FPÖ est ambiguë. D'un côté, elle s'est résignée à l'intégrer en son sein dans l'espoir de parvenir à « normaliser » le parti d'extrême droite mais aussi à l'intégrer dans les institutions corporatistes du pays car un nombre croissant de syndiqué·es votent ou adhérent désormais au FPÖ. Jusqu'en 2008, les syndiqué·es votaient moins fréquemment que la moyenne pour l'extrême droite ; désormais, leur propension à voter pour l'extrême droite est identique à la moyenne de la population.

Lors de l'élection présidentielle de 2016, les syndiqué·es ont eux aussi préféré Norbert Hofer, le candidat du FPÖ, à Rudolf Hundstorfer, le candidat du SPÖ et dirigeant de premier plan de l'ÖGB. Les syndiqué·es ont ainsi voté à 32 % pour Hofer (35 % dans l'ensemble de la population) contre 26 % pour Hundstorfer (11 % dans l'ensemble de la population). Il y a donc toujours bien une spécificité du vote syndical, qui reste plus porté que la moyenne sur la social-démocratie mais il ne constitue plus une protection contre le vote pour l'extrême droite. En creux, cela implique que les syndiqué·es votent très en-dessous de la moyenne nationale pour l'ÖVP (démocratie chrétienne).

De l'autre côté toutefois, le poids du FPÖ demeure insignifiant dans la machine syndicale (tableau 1) à l'exception du GÖD (le syndicat des services publics), bastion traditionnel de la démocratie chrétienne et du conservatisme. Cela tient moins à une politique d'endiguement du FPÖ qu'à son manque d'organisation et à son incapacité

à constituer des listes dans les élections aux conseils d'entreprise. Cette situation pourrait néanmoins changer à mesure que des syndicalistes chevronné·es rejoignent le FPÖ. La force (relative) de la fraction proche des Verts par rapport à celle du FPÖ tient largement à l'ancrage ancien du GLB dans certaines grandes entreprises dont ils ont hérité au moment de la scission et qui leur confère une capacité à monter des listes (Oberhuber *et al.*, 2014).

L'évolution la plus remarquable est cependant l'affaiblissement de la fraction sociale-démocrate. Si celle-ci conserve une très confortable majorité des deux tiers dans le syndicat, cela ne nourrit que

Tableau 1 - **Poids des fractions partisanes dans les différentes fédérations syndicales au moment du 20e congrès de l'ÖGB en 2023**

	Syndiqué·es	FSG (Social-démocratie) %	FCG (Démocratie chrétienne) %	UG (Proche Verts) %	GLB (Proche communistes) %	FA (FPÖ, extrême droite) %	PFG (Fraction des non-encarté·es) %	Non-affilié·es %
GPA (Employé·es des services)	290 667	30,70	14,20	0,80	0,20	0,10	0,20	53,88
Poids recalculé sans les non-affilié·es		*66,50*	*30,70*	*1,70*	*0,50*	*0,20*	*0,40*	
GÖD (Services publics)	261 250	25,45	53,74	11,43	0,00	7,15	0,00	2,33
Younion (Services municipaux)	143 945	79,31	12,68	4,45	0,43	1,33[1]	0,00	1,80
GBH (Construction)	114 786	81,20	n.c.[2]	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Vida (Transports)	131 986	90,35	0,00	6,72	0,63	-	-	2,30
GPF (Telecom)	40 317	68,70	28,90	1,60	0,10	0,00	0,00	n.c.
PRO-GE (Ouvrier·es)	230 039	69,20	n.c.	n.c.	n.c.	n.c	n.c.	n.c.
Ensemble (Estimation)	1 212 990	63,88	21,22	4,16	0,24	1,73	0,09	8,68

1. Il existe deux fractions FA au sein de Younion, FA-FPÖ et FA-KAV, pour des raisons à la fois de spécificités sous-sectorielles et de tensions internes. Par simplification, nous les avons réunies.

2. n.c. : non communiqué.

Note de lecture : au sein du GPA, 30,7 % des membres des conseils d'entreprise dans le secteur des services appartiennent à la fraction sociale-démocrate, la FSG, ce qui donne à la fraction le droit aux deux tiers des postes (66,5 %) une fois exclu·es les non-affilié·es. Pour les autres secteurs fournissant le pourcentage de membres non affiliés des conseils d'entreprise, celui-ci étant négligeable, nous n'avons pas recalculé pour simplifier la lecture.

Source : calculs de l'auteur à partir de GPA (2020), FSG (2023) et le site du GÖD.

modérément le parti en termes de voix lors des élections générales, comme l'élection de 2016 l'a notamment montré.

Mais surtout, elle perd la majorité dans la principale fédération, le GPA (syndicat des services) du fait de la très forte croissance des syndiqué·es non affilié·es à une fraction. Ce n'est que par l'exclusion de fait de ces syndiqué·es des fonctions dirigeantes que la social-démocratie conserve sa majorité. Elle doit cependant composer avec la grogne de sa base, qui demande davantage de radicalité, conduisant la direction sociale-démocrate du GPA à multiplier les grèves dures dans le secteur des services contre l'avis de la direction confédérale (Guillas-Cavan, 2022). Le revirement programmatique de l'ÖGB sur la question climatique lors de son congrès de 2023 est révélateur de ces tensions sur l'avenir de la relation du syndicat avec les partis politiques en général, et la social-démocratie en particulier (Tálos, Hinterseer, 2019). Jusqu'alors, l'ÖGB considérait que ces questions n'étaient pas de son ressort, mais relevaient du champ partisan. Le document programmatique de 2018 (comme tous ses prédécesseurs) ne contenait que des revendications salariales, en termes de conditions de travail ou de renforcement de la codétermination en entreprise.

Le congrès de 2023 marque une affirmation de l'indépendance syndicale et une proposition de programme de transformation sociale très large, reflétant la défiance croissante du syndicalisme à l'égard des vieux partis de gouvernement. Cette défiance ne se traduit toutefois pas en adhésions pour le FPÖ (ou une autre fraction minoritaire) dans le syndicat mais par une demande d'autonomie.

L'extrême droite aux élections à l'Arbeiterkammer : deuxième parti dans une institution pourtant honnie

Les prérogatives de l'Arbeiterkammer sont importantes et ses moyens financiers garantis par une cotisation salariale de 0,5 % lui donnent une puissance considérable[9]. Le résultat des élections est donc abondamment discuté. Les équilibres issus de cette élection déterminent toute une série de nominations dans des institutions importantes. Ils jouent aussi sur la politique syndicale ou du moins sur les moyens dont l'ÖGB et ses fédérations disposent pour nourrir leurs argumentaires, influencer le Parlement ou proposer des lois.

Percée de l'extrême droite ou disparition de la démocratie chrétienne ?

La percée de la fraction du FPÖ, les Freiheitlicher Arbeitnehmer-FPÖ (FA-FPÖ) qui met en avant le nom du parti pour bousculer les fractions établies, a été remarquée. Elle est cependant moins importante que beaucoup de commentateurs l'ont affirmé puisque les FA-FPÖ passent seulement de 10,07 à 12,27 % des voix. Néanmoins, ils occupent désormais la seconde place dans près de la moitié des *Länder* (4 sur 9) et ne manquent la seconde place qu'à 665 voix dans le *Land* de Salzbourg (tableau 2). En fait, sans les très bons scores de la démocratie chrétienne dans les deux petits *Länder* de l'Ouest (le Vorarlberg et le Tyrol) où se concentrent désormais ses voix, les FA-FPÖ occuperaient d'ores et déjà la seconde place au plan national.

Moins qu'à une percée du FPÖ, on assiste plutôt à la poursuite de l'érosion des scores de la démocratie chrétienne depuis

9. En France, cela correspondrait à près de 3 milliards d'euros !

Tableau 2 – Résultats des élections aux Arbeiterkammer dans les différents *Länder* en 2024

En %

Land	FSG	ÖAAB-FCG (-VP)	FA-FPÖ	AUGE/UG	GLB (-KPÖ)/ KOMintern[1]	PFG	Autre	Participation
	Soc.-dém.	Dém.-chré.	Ext. D.	Verts	Comm.	Non-encarté·es		
Vienne	52,7	6,8	8,3	5,1	5,6	1,0	20,5	40,2
Basse-Autriche	64,0	15,0	13,9	3,6	1,8	-	1,7	34,9
Haute-Autriche	66,1	11,1	15,0	3,9	1,4	2,4	-	35,3
Burgenland	68,7	18,5	9,4	3,3	-	-	-	33,3
Carinthie	69,2	5,2	18,6	3,1	0,9	-	2,9	32,8
Salzbourg	68,9	10,9	10,1	4,8	2,6	2,6	-	34,1
Styrie	62,6	12,2	13,3	5,2	6,7	-	-	30,5
Tyrol	18,8	59,2	12,4	5,2	1,6	1,6	-	38,5
Vorarlberg	28,1	42,3	14,5	-	1,1	-	9,2	34,3
Fédéral	57,1	16,5	12,3	4,3	3,4	1,2	6,3	38,7

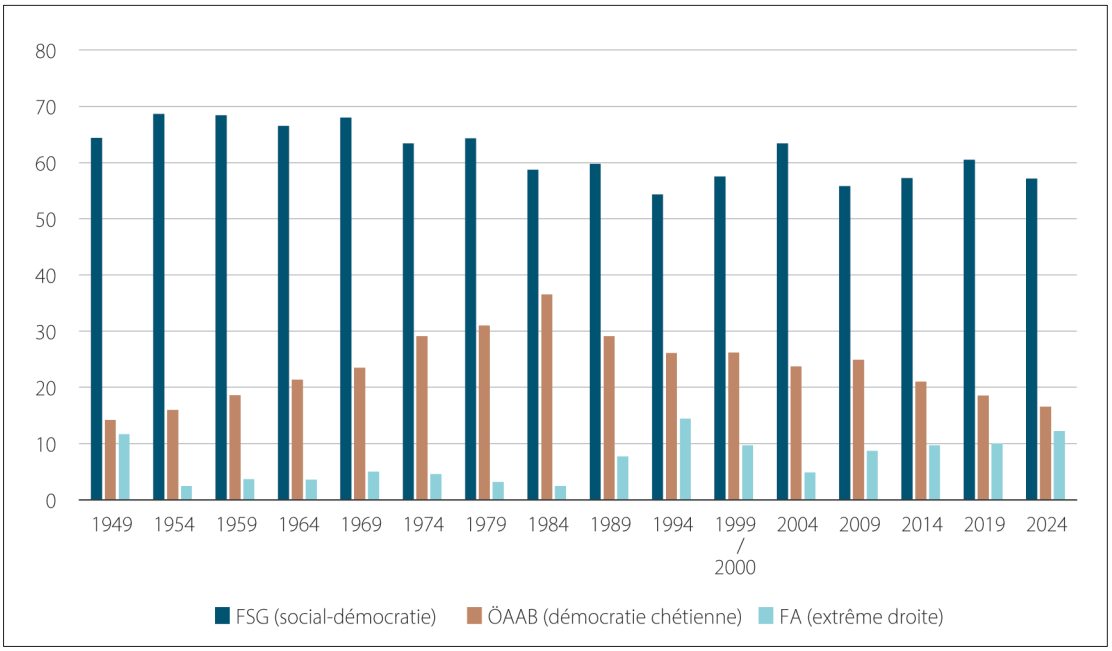
1. Nous avons additionné les scores du GLB, proche du Parti communiste, et du KOMintern qui est proche du Partei der Arbeit (Parti du travail, PdA), issu d'une scission du Parti communiste. Pour la première fois, le GLB et le KOMintern ont noué un accord : le GLB ne se présente pas en Basse-Autriche et appelle à voter KOMintern et en échange le KOMintern ne se présente pas dans les autres *Länder* et invite à voter GLB. Seule Vienne est hors de l'accord et les deux fractions se présentent en parallèle. On trouve aussi à Vienne une autre fraction « Links » (Gauche) issue d'une scission du Parti communiste mais qui siège avec ce dernier et que nous avons donc ajouté.

Source : site de l'Arbeiterkammer.

la seconde moitié des années 1980 (graphique 1) alors que la social-démocratie parvient à stabiliser son score et conserve sa majorité absolue. L'Österreichische Aktive Arbeitnehmerbewegung-Fraktion Christlicher Gewerkschafter (ÖAAB-FCG, Mouvement actif des salariés autrichiens-Fraction des syndicalistes chrétiens), auquel a parfois été adjoint l'épithète « Volkspartei » (Parti populaire, VP) pour tenter de mobiliser, atteint en 2024 un score historiquement bas. L'érosion de l'ÖAAB-FCG tient largement au mépris du partenariat social et du corporatisme manifesté par l'ancien chancelier ÖVP, Sebastian Kurz (2017-2021). Allié au FPÖ, celui-ci s'est frontalement attaqué au système de représentation autrichien sans que l'ÖAAB-FCG ne soit capable de le freiner. Il a en effet étatisé la gestion de l'assurance sociale et prévoyait de diminuer massivement la cotisation finançant les AK (Talós, Hinterseer, 2019). Il n'en a été empêché que par la chute de son gouvernement sous l'effet des scandales

Graphique 1 - **Le poids des principales fractions partisanes dans l'Arbeiterkammer (1949-2024)**

En %



Source : représentation de l'auteur d'après le site de l'Arbeiterkammer.

de corruption touchant ses alliés d'extrême droite. Si l'on y ajoute les lois antisociales comme l'extension du temps de travail journalier maximal à 12 heures (Guillas-Cavan, 2023), ce score peut être vu comme un vote sanction contre l'ÖVP et contre l'ÖAAB-FCG perçue comme impuissante.

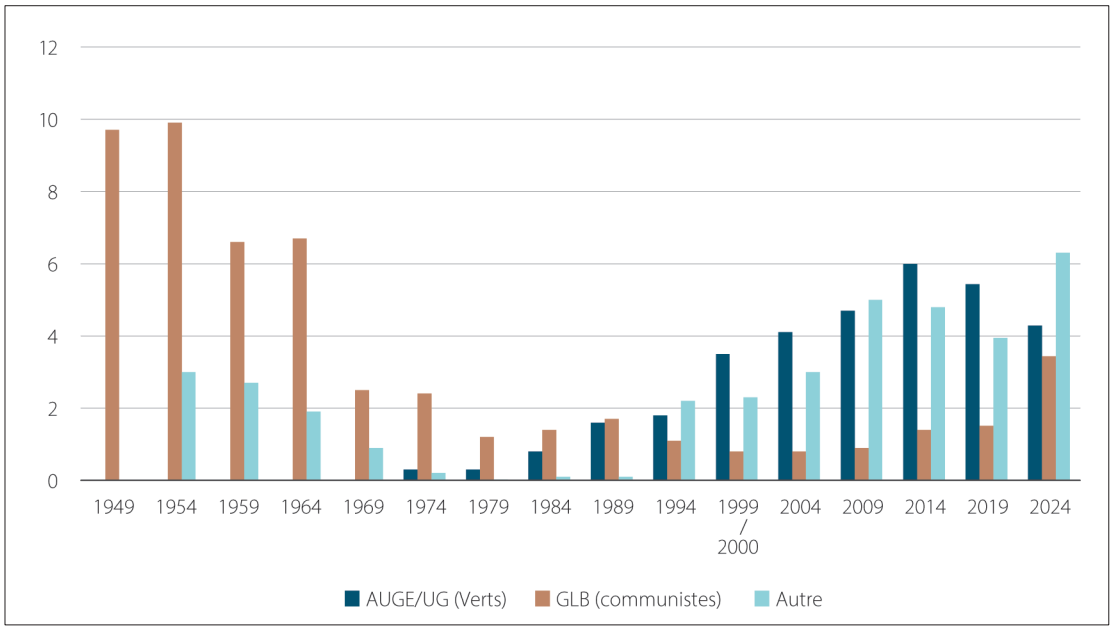
De la même manière, le recul de la fraction verte, les Alternative, Unabhängige und Grüne Gewerkschaft:innen-Unabhängige Gewerschaftt:innen (les Syndicalistes vert·es, indépendant·es et alternatifs-Syndicalistes indépendant·es, AUGE-UG), après une croissance constante depuis leur première participation aux élections de l'Arbeiterkammer en 2004, vient sanctionner la participation du parti au second gouvernement de Sebastien Kurz et à celui de son successeur, Karl Nehammer (ÖVP) (graphique 2).

La montée du FPÖ et l'érosion constante de l'ÖAAB-FCG cachent cependant des changements notables parmi les petites fractions comme la montée du Gewerkschaftlicher Linksblock (GLB), parfois renommée GLB-KPÖ pour profiter des succès récents du Parti communiste d'Autriche[10]. Celui-ci atteint plus du double des voix obtenues en 2019, notamment en Styrie et à Salzbourg où le KPÖ a fait son entrée au Parlement régional et gouverne les capitales provinciales avec le SPÖ et les Verts, mais aussi à Vienne.

10. K. Guillas-Cavan, « En Autriche, les communistes aux portes du Parlement », *L'Humanité*, 2 juin 2023.

Graphique 2 – **Le poids des petites fractions partisanes dans l'Arbeiterkammer (1949-2024)**

En %



Source : représentation de l'auteur d'après le site de l'Arbeiterkammer.

L'extrême droite turque à l'assaut des Arbeiterkammer autrichiennes ?

Le phénomène le plus notable est cependant la hausse des « autres fractions » qui atteignent désormais 6,3 % et dépassent pour la première fois la fraction verte. Cette montée constante témoigne d'une certaine défiance, certes encore mesurée, pour les fractions liées aux grands partis installés. Du fait de leur division, ces fractions n'atteignent que rarement le seuil nécessaire pour avoir des élu·es. Avec 26 élu·es sur les 740 qui constituent l'assemblée générale de l'AKÖ (3,5 % des sièges), leur poids reste très relatif.

Ces fractions alternatives se concentrent toutefois pratiquement dans le seul *Land* de Vienne où se présentaient 16 fractions, dont trois communistes et deux vertes. On trouve aussi deux fractions turques, l'Hak İşçi Sendikaları Konfederasyounu (HAK-İŞ, Confédération des vrais syndicats turcs) et la Türkiye İşçi Sendikaları Konfederasyonu (TÜRK-İŞ, Confédération des syndicats turcs), représentant et animées par deux des quatre principales confédérations turques, particulièrement proches du régime de Recep Tayyip Erdoğan. Les différentes fractions alternatives viennoises occupent ainsi 21 des 26 sièges échus à ces fractions non affiliées à un parti établi nationalement, dont 4 par les listes turques.

Les cinq autres sièges se trouvent dans le *Land* du Vorarlberg où ces fractions alternatives atteignent 9,2 % (contre 0,7 % dans le reste du pays, hors Vienne). Les deux petites fractions qui se présentaient trouvent leurs racines dans la communauté turque sans être liées à l'une des confédérations turques : le Neue Bewegung für die Zukunft (NBZ,

Nouveau mouvement pour l'avenir) et l'Heimat aller Kulturen (HAK, Patrie de toutes les cultures). Le NBZ est ainsi la première fraction communautaire qui s'est créée, originellement non liée à un parti ; elle s'est depuis associée à d'autres associations de luttes contre les discriminations, notamment des associations de représentation des personnes en situation de handicap. Quant au HAK du Vorarlberg, il est adossé à un petit parti communautaire du même nom propre au *Land*[11]. Il est issu d'une scission de l'aile droite du NBZ, critique de la volonté d'élargissement de celui-ci au-delà de la défense de l'identité turque[12]. Des liens avec le parti néo-fasciste turc Milliyetçi Hareket Partisi (Parti d'action nationaliste), membre de la coalition présidée par Recep Tayyip Erdoğan, sont souvent reprochés au HAK du Vorarlberg[13].

Si le succès relatif du NBZ illustre un certain malaise dans la communauté turque et, sans doute plus largement, dans une partie de la population avec une histoire migratoire récente qui se considère mal représentée par les fractions traditionnelles, les listes viennoises et le HAK du Vorarlberg témoignent surtout d'une ingérence forte du régime turc et de son aile la plus à l'extrême droite en Autriche.

Les Arbeiterkammer menacées par la possible arrivée de l'extrême droite à la chancellerie

Le principal danger pour les Arbeiterkammer vient cependant de l'extrême droite autochtone qui conteste l'existence même des chambres. Cela fait de la question de la mobilisation aux élections une donnée cruciale. La faible mobilisation (aux alentours de 39 % à l'échelle nationale) sert d'argument au FPÖ pour nourrir son discours[14].

La faiblesse de ce taux de participation est un des paradoxes de l'AK. Les taux de participation sont faibles alors que l'institution jouit d'une confiance très élevée dans la population. Selon les sondages répétés, seules la police et la justice jouissent d'une plus grande confiance dans la population[15]. Plus des deux tiers des sondés estiment que l'AK fait bien ou très bien son travail et moins de 9 % déclarent ne pas avoir eu de contact avec l'AK au cours des derniers mois. Plus de 54 % souhaiteraient que l'AK soit renforcée et 37 % qu'elle constitue un contrepoids plus fort au gouvernement[16].

Malgré ce soutien massif mais passif de la population, le FPÖ est un adversaire résolu et de longue date du système des chambres. Dès 2003, la coalition entre l'ÖVP et le FPÖ/BZÖ[17] au pouvoir de 2000 à 2006 a ainsi refusé pour la première fois de consulter

11. « Kleinparteien wollen als Wahlbündnis antreten », *ORF Vorarlberg*, 15 März 2024, https://vorarlberg.orf.at/stories/3249170/.

12. « AK-Wahl: Dincer sieht NBZ als „multikulti" », *ORF Vorarlberg*, 15. Jänner 2019, https://vorarlberg.orf.at/v2/news/stories/2958764/.

13. M. Rauch, « Graue Wölfe in Vorarlberg: Gantner setzt beim Wolfsgruß auf Dialog », *Vorarlberg On Line*, 25. April 2018, https://bit.ly/3Yfw4EV.

14. G. John, *op. cit*.

15. *Ibid*.

16. « Steirische Arbeiterkammer-Wahl: FSG mit leichten Verlusten weiter vorn », *Der Standard*, 30. April 2024, https://bit.ly/3A2hhTZ.

17. Le Bündnis Zukunft Österreichs (BZÖ, Alliance Avenir de l'Autriche) est une scission du FPÖ fondé par Jörg Haider qui a pris la place du FPÖ dans la coalition gouvernementale de 2005 à 2006.

les chambres sur une réforme (celle des retraites) qui entre pourtant dans leur champ de compétences (Dufour, 2003). Revenu aux affaires en 2017, toujours en coalition avec l'ÖVP, le FPÖ a réitéré sa demande de mettre fin au système des chambres ou, du moins, à l'adhésion obligatoire, ce qui affaiblirait considérablement les AK et entraînerait une chute massive du taux de couverture conventionnel, jusqu'ici assuré par l'adhésion obligatoire des employeurs à la WKÖ qui signe les accords collectifs de branche et interprofessionnels. Sur ce deuxième aspect, il n'a cette fois-ci pas reçu la fin de non-recevoir que l'ÖVP avait formulée en 2000 (Guillas-Cavan, 2017). La chute prématurée du gouvernement ÖVP-FPÖ, entaché de scandales et le remplacement du FPÖ par les Verts ont enterré les velléités de réforme.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le FPÖ apparaît en position d'occuper la chancellerie en septembre. Il caracole en tête de tous les sondages, à plus de 5 points devant le SPÖ et l'ÖVP. S'il arrive en tête, son candidat issu de l'extrême droite du parti d'extrême droite, Herbert Kickl, sera appelé par le Président à tenter de former un gouvernement. Tout dépendra alors de l'ÖVP et du fait de savoir s'il préfère gouverner avec le FPÖ ou avec le SPÖ.

Or le candidat du FPÖ fait de l'abolition du système des chambres l'un de ses chevaux de bataille. Si elle semble toutefois peu probable car ce système est ancré dans la Constitution et nécessiterait une majorité des deux tiers pour être modifié, l'adhésion obligatoire n'y figure pas[18]. Le 30 août 2023, le FPÖ a déjà déposé une proposition de loi pour l'abolir, qui a obtenu le soutien du petit parti libéral NEOS (8 % des sièges)[19]. Une alliance de circonstance entre le FPÖ, les NEOS et une partie de l'ÖVP sur cette question n'est donc pas à exclure.

Conclusion

Les institutions du syndicalisme autrichien, qu'il s'agisse des syndicats ou des institutions corporatistes, résistent bien à la poussée de l'extrême droite qu'elles parviennent à garder à distance. Cela tient toutefois moins à une action délibérée des syndicats et de ses institutions qu'aux limites du FPÖ en termes d'organisation en-dehors du parti *stricto sensu*, mais aussi d'implantation parmi les cadres syndicaux. En effet, l'ÖGB a bien tenté d'intégrer le FPÖ en lui permettant de créer une fraction avec les mêmes droits et conditions que celle des Verts ou de celles, plus anciennes, issues des partis antifascistes. Pourtant, le FPÖ reste à des niveaux très inférieurs à ceux des Verts, qui ne reflètent pas leur poids électoral dans le pays ni même parmi les syndiqué·es.

Les institutions corporatistes, qui fondent la puissance institutionnelle du syndicalisme autrichien, lui confèrent des moyens hors normes et lui permettent d'agir dans le champ politique de manière autonome, apparaissent cependant fragiles face à une pression extérieure telle que pourrait l'exercer un gouvernement dominé par le FPÖ en septembre. Bien que le soutien de la population soit important dans les sondages, il se manifeste peu dans la participation électorale.

Si la place du FPÖ demeure plus que marginale au sein du syndicat, ce dernier n'a plus la même force d'entraînement au-delà de son champ. La social-démocratie demeure certes dominante,

18. G. John, *op. cit.*

19. R. Bruckner, « Schwimmt die Arbeiterkammer im Geld? », *Der Standard*, 30. August 2023, https://bit.ly/4fiq6Js.

forte de l'ancrage de ses cadres dans les conseils d'entreprise mais parvient de moins en moins à transformer cette adhésion dans le syndicat en une adhésion dans le champ électoral parlementaire.

Sources :

- Adam G., Stadler B., Eichmann H. (2020), *Die Wirkung von Betriebsräten in Österreich aus der Sicht der Beschäftigten*, Rapport remis à l'Arbeiterkammer de Vienne, Forba, https://bit.ly/3So7UnO.
- Bastecky A. (2009), *Die Unabhängigen im ÖGB,* ÖGB, Wien.
- Dufour C. (2003), « Autriche : les retraites et le partenariat social mis en cause », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 83, juillet, p. 3-8, https://goo.gl/y2drTJ.
- Dufour C. (2009), « Autriche : élections aux chambres du travail, congrès de l'ÖGB, difficultés des négociations », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 119, juillet, p. 1-10, https://bit.ly/3OMkoDi.
- Flecker J., Altreiter C., Schindler S. (2018), « Erfolg des Rechtspopulismus durch exkludierende Solidarität ? Das Beispiel Österreichs », *in* Becker K., Dörre K., Reif-Spirek P. (eds.), *Arbeiterbewegung von Rechts?: Ungleichheit—Verteilungskämpfe—Populistische Revolte*, Frankfurt am Main, Campus, p. 245-255.
- FSG (2023), *Gerechtigkeit jetzt! Solidarity forever!,* Bericht 2018-2023, Wien, Verlag des ÖGB, Wien, https://bit.ly/3AJmel1.
- Glassner V., Hofmann J. (2023), « Austria: Trade unions in a world of "contested stability"? », *in* Waddington J., Müller T., Vandaele K. (eds.), *Trade Unions in the European Union. Picking up the Pieces of the Neoliberal Challenge*, Brussels, PIE-Peter Lang, p. 93-129, https://bit.ly/3qwYMCR.
- GPA (2020), *Zeit für mehr Gerechtigkeit,* Berichtsheft für GPA-Bundesforum, Verlag des ÖGB, Wien, https://bit.ly/3AIjIeH.
- Guillas-Cavan K. (2017), « Autriche : le conseil d'entreprise au cœur des stratégies de resyndicalisation », n° spécial, « Renouveau syndical : enjeux, stratégies et pratiques », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 160, décembre, p. 70-84, https://goo.gl/Xo9Wvp.
- Guillas-Cavan K. (2022), « Autriche : pas de raison de se retenir dans la négociation salariale ? », n° spécial, « Les salaires au piège de l'inflation : quelles mesures publiques, quel renouveau des revendications ? », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 180, décembre, p. 101-122, https://bit.ly/3YPxVP3.
- Guillas-Cavan K. (2023), « Autriche : 20e congrès de l'ÖGB et changement climatique : vers un syndicalisme de transformation sociale ? », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 183, septembre, p. 33-50, https://ires.fr/wp-content/uploads/2023/09/C183_3.pdf.
- Guillas-Cavan K., Graeber M. (2023), « Histoire et Actualité de l'inflation en Autriche », *Économie & Politique*, n° 830-831, p. 16-19.

- Hornung-Draus R. (2020), « Employers », *in* Széll G. (ed.), *European Labour Relations – Volume I – Common Features*, London, Routledge, p. 282-302.
- Oberhuber F., Holzer A., Ogris G., Zandonella M. (2014), « Arbeiterkammerwahlen in Österreich 1949-2014 », *SWS-Rundschau*, vol. 54, n° 4, p. 385-401.
- Obinger H. (2001), « Vetospieler und Staatstätigkeit in Österreich. Sozial- und wirtschaftspolitische Reformchancen für die neue ÖVP/FPÖ-Regierung », *Zeitschrift für Parlamentsfragen*, vol. 32, n° 2, p. 360-386, https://www.jstor.org/stable/24232252.
- Pelinka A. (1980), *Gewerkschaften im Parteienstaat. Ein Vergleich zwischen dem Deutschen und dem Österreichischen Gewerkschaftsbund*, Berlin, Duncker und Humblot.
- Pelinka A. (2002), « Die FPÖ in der vergleichenden Parteienforschung: zur typologischen Einordnung der Freiheitlichen Partei Österreichs », Österreichische Zeitschrift für Politikwissenschaft, vol. 31, n° 3, p. 281-290.
- Pelinka A. (2005), « Die FPÖ: Eine rechtspopulistische Regierungspartei zwischen Adaptation und Opposition », *in* Frölich-Steffen S., Rensmann L. (eds.), *Populisten an der Macht: Politische Regierungsparteien in West- und Osteuropa*, Wien, Braumüller, p. 93-112.
- Pelinka A. (2019), « Rechtspopulismus in Österreich », *in* Brinkmann H. U., Panreck I.-C. (eds.), *Rechtspopulismus in Einwanderungsgesellschaften: Die politische Auseinandersetzung um Migration und Integration*, Wiesbaden, Springer, p. 133-158, https://doi.org/10.1007/978-3-658-23401-0_6.
- Rathkolb O. (2017), « Demokratiegeschichte Österreichs im europäischen Kontext », *in* Helms L., Wineroither D.M. (eds.), *Die österreichische Demokratie im Vergleich*, Baden-Baden, Nomos, p. 71-104.
- Stöss R. (2017), *Gewerkschaften und Rechtsextremismus in Europa*, Friedrich-Ebert-Stiftung, https://library.fes.de/pdf-files/dialog/13377-20170608.pdf.
- Tálos E., Hinterseer T. (2019), *Sozialpartnerschaft. Ein zentraler politischer Gestaltungsfaktor der Zweiten Republik am Ende?*, Wien, Studien Verlag.
- Tichy G. (2018), « Sozialpartner: Missverstanden und bedroht », *Wirtschaft Und Gesellschaft*, vol. 44, n° 2, p. 219-233, https://ideas.repec.org//a/clr/wugarc/y2018v44i2p219.html.
- Wall-Strasser S., Gotthartsleitner B. (2009), « Zur Entstehung des Betriebsrätegesetzes », Communication au colloque Momentum, https://bit.ly/3WEfVru.